

# La Voix de l'AQDR

Shawinigan

Lettre aux membres

## Invitation à la prochaine rencontre,

Vendredi le 6 mars 2009, de 10 h à 15 h à la salle **La Gaîté, 2662 43<sup>e</sup> rue, Shawinigan**. Le repas au coût de 10 \$ sera servi.

En avant-midi, Mme Diane Turmel, Inhalothérapeute, nous entretiendra de l'apnée du sommeil et des problèmes respiratoires chez les aînés.

Marc-Olivier Côté, accordéoniste, animera l'après repas.



**Invitez un(e) ami(e)**

**Info : Louise Pépin  
(819) 539-3553**

## Activités de la section



Le 9 février, suite à la dernière réunion du comité Démocratie, 4 personnes se sont réunies pour la préparation d'un mémoire.

Le 11 février, 3 membres étaient présents à la réunion du comité du Revenu à l'AQDR Nationale, au bureau de Montréal.

Le 20 février, 8 membres ont assistés à Trois-Rivières, à la formation sur les droits de la santé au Québec.

Le 28 février, 3 membres du conseil d'administration participeront au Souper Reconnaissance du Centre d'Action Bénévole.



### *L'AQDR Shawinigan*

*désire souligner l'intérêt que portent plusieurs de nos membres aux dossiers défendus par la section et démontrent leur soutien au conseil d'administration en étant présents régulièrement à nos rencontres.*

*Un grand merci !*

## SANTÉ

### LA SANTÉ DE LA POPULATION

Les comparaisons canadiennes et internationales permettent souvent de dégager, pour le Québec, un bilan de santé favorable. C'est le cas notamment pour l'espérance de vie à la naissance : le Québec se compare aux pays ayant la durée de vie la plus longue, puisqu'il se classait au 9<sup>e</sup> rang en 2002. De plus, si l'on ne tient compte que des années vécues en santé, c'est au Québec que l'on peut espérer vivre le plus longtemps en santé parmi les provinces canadiennes.

Au Québec, des progrès significatifs ont ainsi été réalisés au cours des dernières années. Par exemple, le taux de mortalité due à l'appareil circulatoire a diminué de moitié depuis une vingtaine d'années. En effet, depuis 2000, ces maladies ne constituent plus la principale cause de décès. On constate aussi une hausse continue de l'espérance de vie à la naissance et une baisse constante du tabagisme.

Toutefois, des efforts soutenus doivent continuer d'être déployés. Chez les femmes l'augmentation du cancer du poumon vient atténuer les modestes gains observés pour les autres types de cancers. Chez les hommes, on constate des problèmes importants comme la consommation élevée d'alcool et le niveau élevé de mortalité par suicide. Enfin, on observe toujours d'importantes disparités de l'état de santé des personnes en défaveur des régions éloignées et des groupes les plus désavantagés socioéconomiquement.

Le système de santé et de services sociaux au Québec.

Vous avez des commentaires à nous transmettre...

Vous pouvez nous les communiquer lors de nos rencontres ou par Internet:

[aqdr6549@bellnet.ca](mailto:aqdr6549@bellnet.ca)

## Abus

### Contexte des mauvais traitements et de la négligence à l'égard des personnes âgées

#### TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

Les chercheurs ont décrit et regroupé de multiples façons les types de mauvais traitements et de négligence. Par exemple, certains groupes comprennent les catégories suivantes : violation des droits, violence sexuelle et usage préjudiciable de médicaments.

#### CATÉGORIES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

Les catégories suivantes ne sont pas des définitions aux termes de la loi. Elle vise à aider les membres de la collectivité et les dispensateurs de services qui travaillent avec des personnes âgées à reconnaître les mauvais traitements et la négligence.

**Violence physique** — Usage de la force physique qui entraîne de la douleur, de l'inconfort ou une blessure « ex. gifles, coups, brûlures, agression sexuelle, traitements brutaux, attacher la personne ».

**Violence psychologique ou affective** — Acte portant atteinte à l'identité, à la dignité et à l'estime de soi d'une personne âgée. Il peut aussi provoquer des craintes, de l'anxiété et du stress débilitant intenses. Des actes de violence psychologique ou affective comprennent le fait de forcer des personnes âgées à accomplir des actes humiliants, de contrôler leurs activités, de les infantiliser, de porter atteinte à leur estime de soi et de les effrayer intentionnellement.

à suivre...

Santé Canada

*Il ne faut pas vieillir, il faut  
savourer l'heure présente.*